


PLANIFIER DANS LES ESPACES FONCTIONNELS

malgré la répartition des compétences selon la Constitution



I. INTRODUCTION

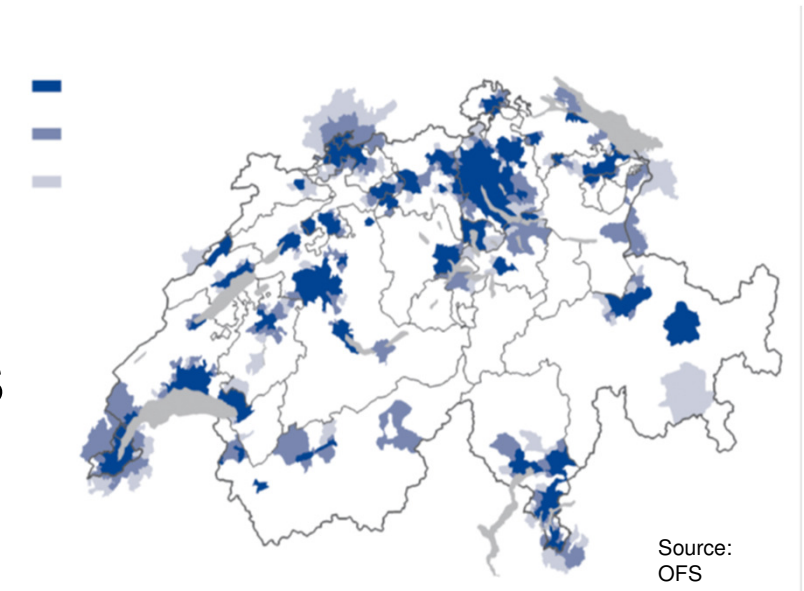
La structure territoriale suisse:

- Confédération
 - 26 cantons
 - ~ 2500 communes
- 
- Forte décentralisation et subsidiarité
(art. 75 et 5a Cst., constitutions cantonales, etc.)

II. PROBLÉMATIQUE

La réalité des territoires fonctionnels

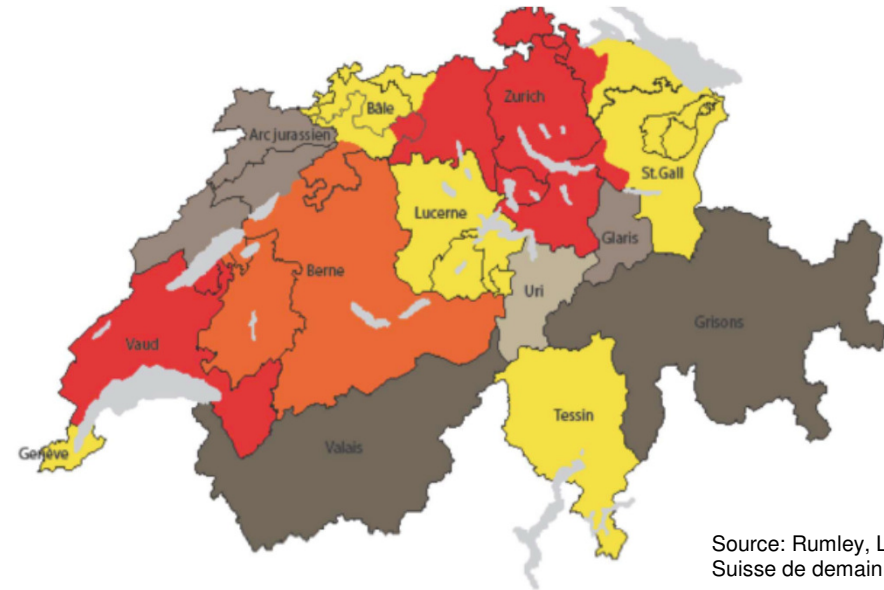
- Urbanisation croissante
- Croissance des pendulaires
- Projets à incidence spatiale
- Ressources communales limitées
- Espaces politiques \neq espaces fonctionnels



II. PROBLÉMATIQUE

Solutions envisageables:

- Réforme territoriale ou 4^e niveau institutionnel
- Centralisation des compétences



Solutions pour l'heure difficilement réalisables ou politiquement délicates !

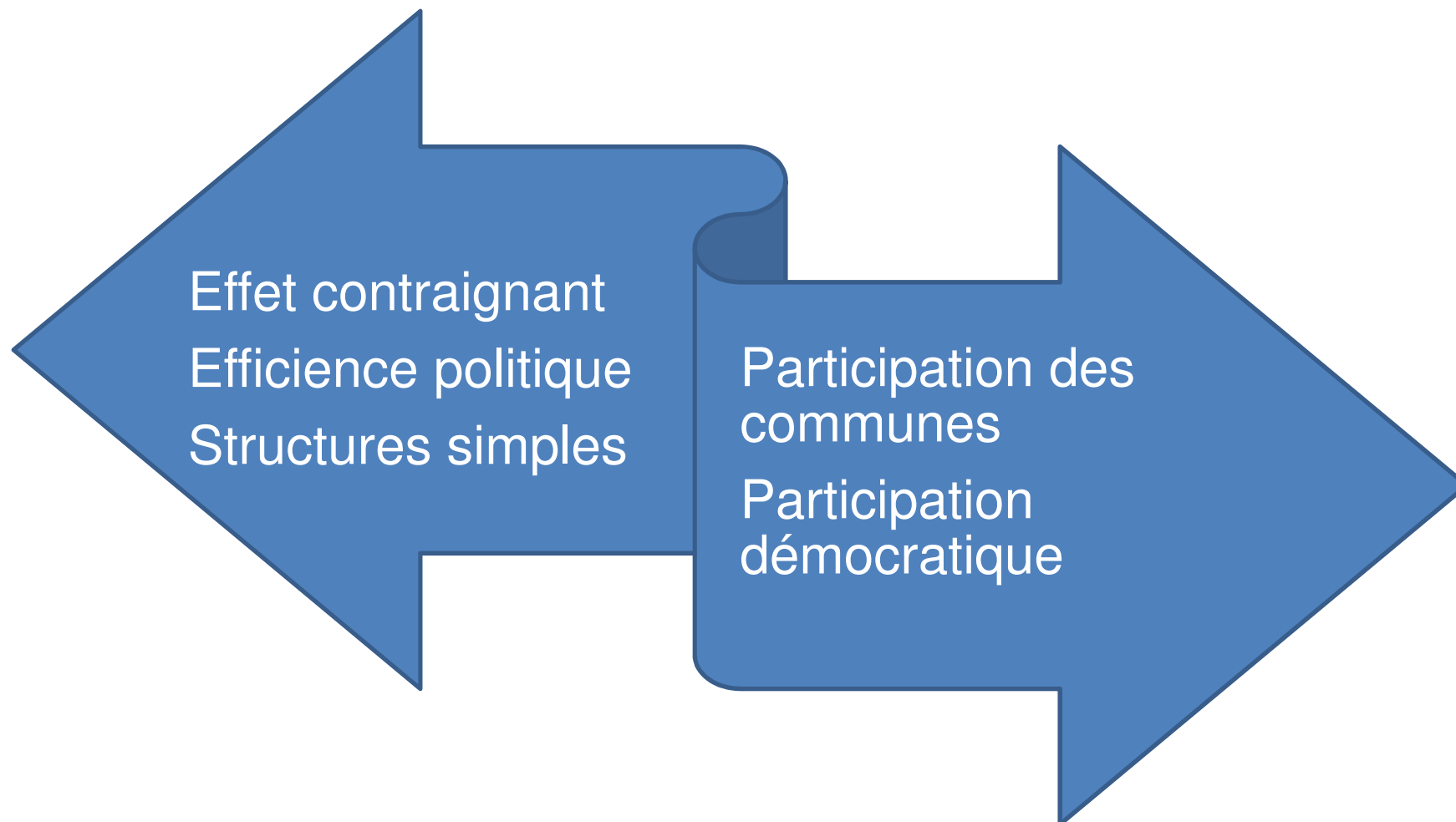
II. PROBLÉMATIQUE

Solution pragmatique actuelle:

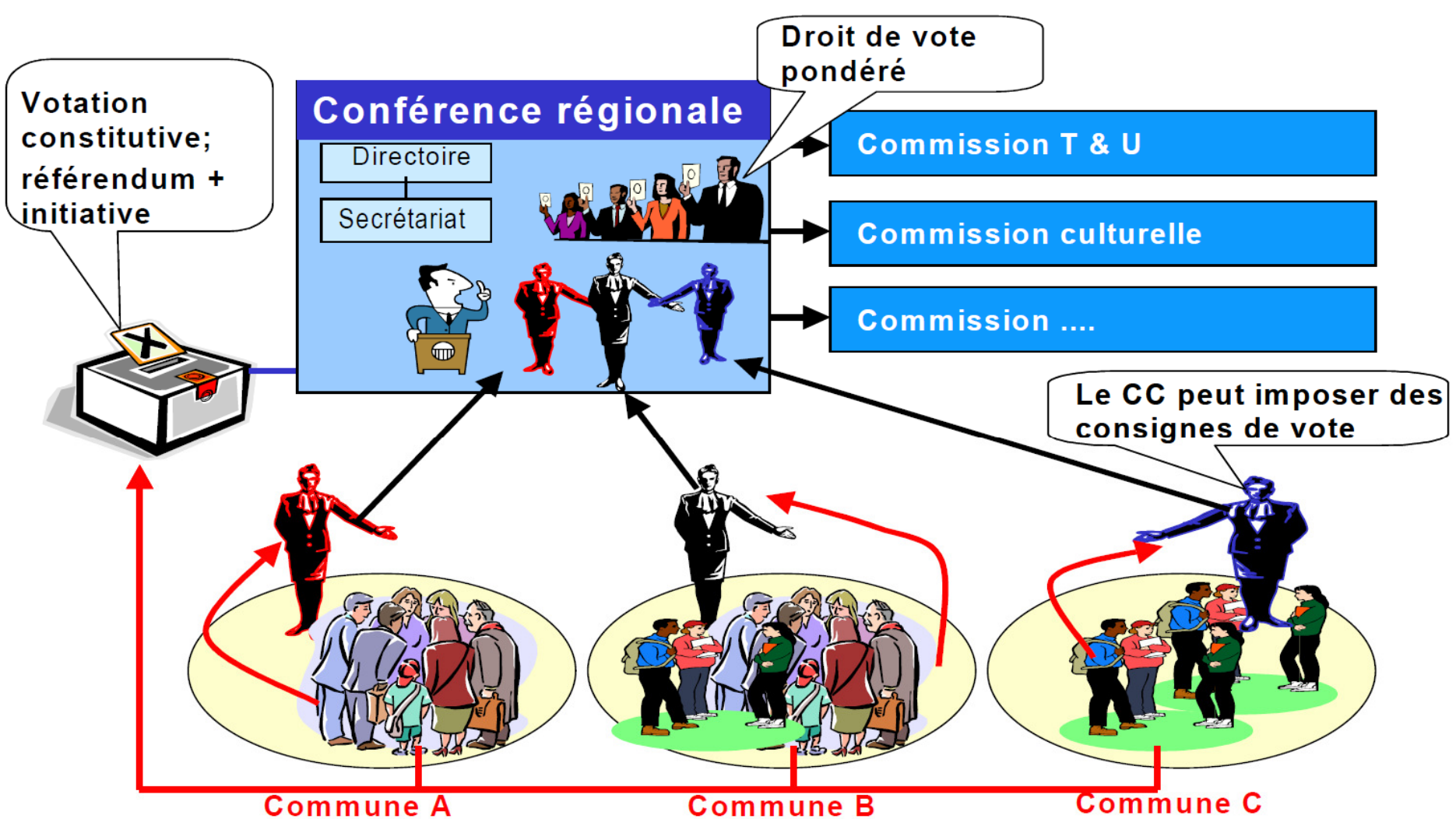
- Améliorer la coordination, notamment intercommunale et intercantonale, horizontale et verticale;
- Viser la création de structures régionales contraignantes;
- Développer les formes de collaboration existantes.

II. PROBLÉMATIQUE

Le dilemme:



III. MODÈLES EXISTANTS (BERNE)



Source: www.be.ch

III. MODÈLES EXISTANTS (JURA)



- Différences :
 - Double majorité requise uniquement en cas de référendum obligatoire et initiative rédigée
 - Droits de referendum et d'initiative élargis (toutes décisions, respectivement tous règlements)

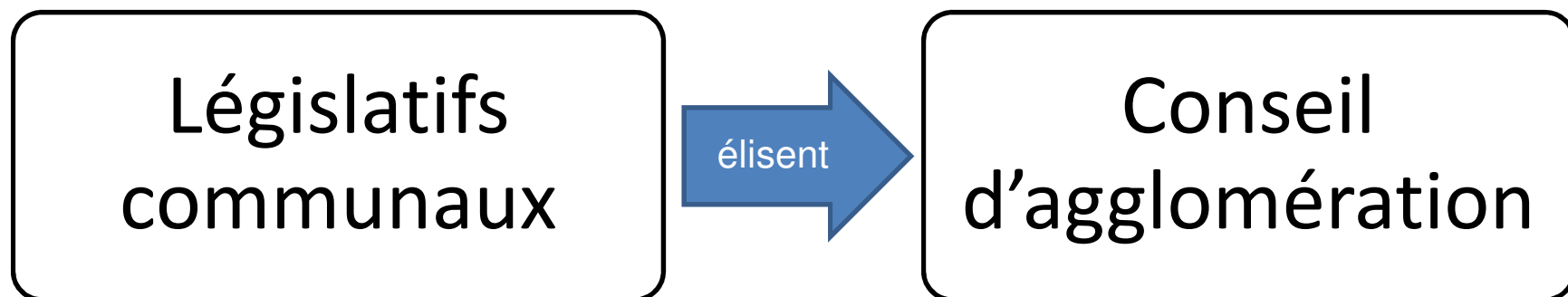
Conseils
communaux



Assemblée
d'agglomération

III. MODÈLES EXISTANTS (FRIBOURG)

- Différences :
 - Double majorité requise uniquement en cas de référendum obligatoire et initiative
 - Pas de référendum obligatoire en cas de modification des statuts
 - Droits d'initiative et de referendum élargis



IV. QUELLE QUALITÉ DÉMOCRATIQUE ?

Inégalité du poids électoral (Agglo Fribourg)

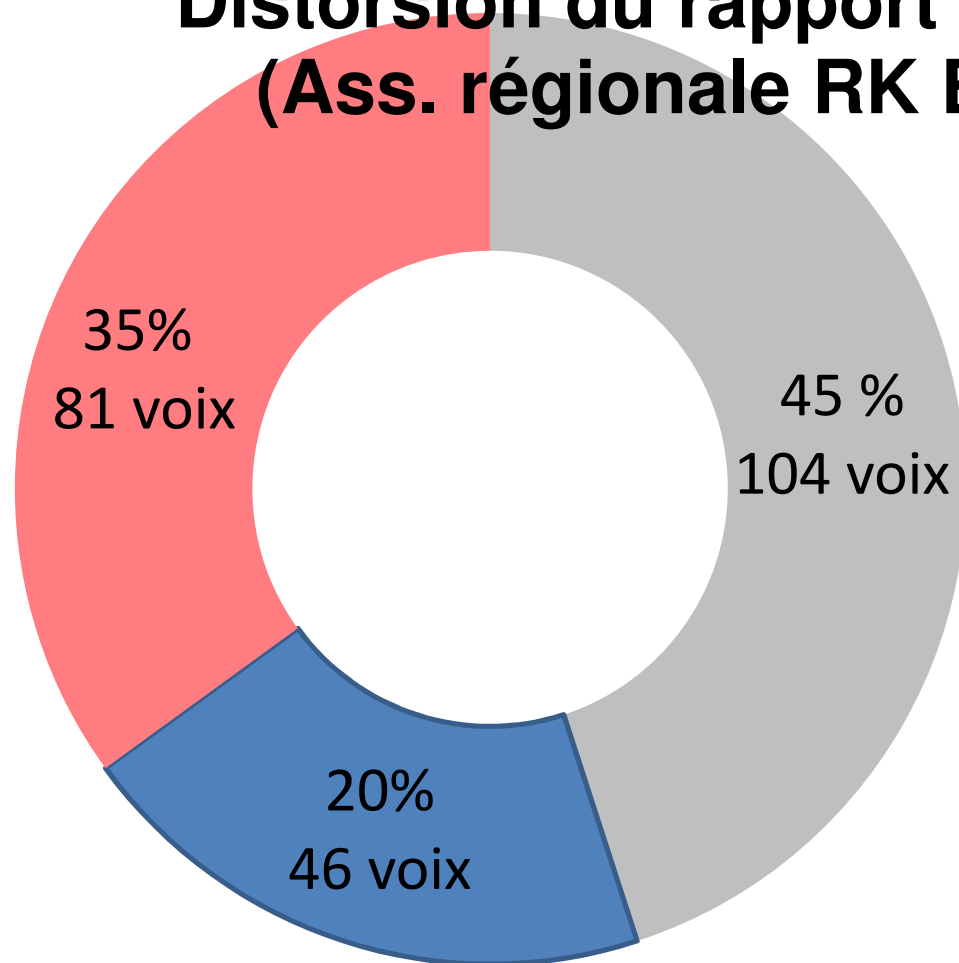
- Environ 7% de la population pourrait décider de l'issue de certaines votations.

1 = 25 ?

(1 citoyen de Matran = 25 citoyens de Fribourg)

- En comparaison, au niveau fédéral, quelque 12% pourrait décider de l'issue de certaines votations.

Distorsion du rapport de représentation (Ass. régionale RK Bern Mittelland)

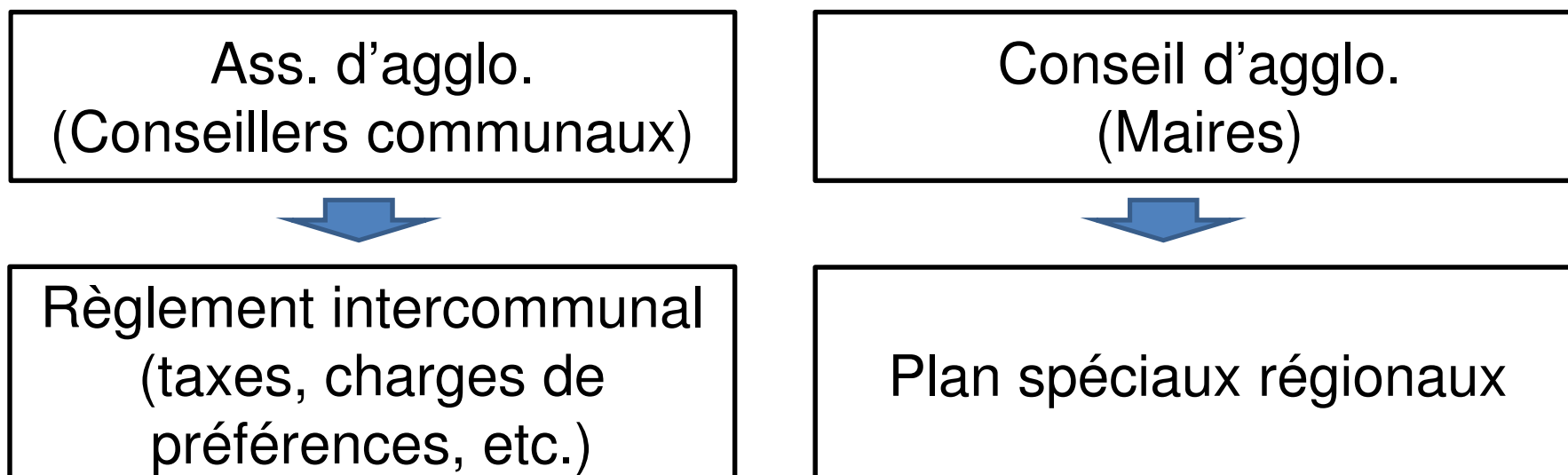


- 76 présidents (tous partis confondus)
- 12 présidents non-socialistes
- 8 présidents socialistes (Bern, Köniz, etc.)

IV. QUELLE QUALITÉ DÉMOCRATIQUE ?

Moins bonne séparation des pouvoirs (p. ex. Agglomération de Delémont)

- Transfert de compétences en principe parlementaires, voire populaires, aux exécutifs:



IV. QUELLE QUALITÉ DÉMOCRATIQUE ?

Pragmatisme versus idéalisme

- Compétences régionales encore limitées: pas de 4^e niveau institutionnel !
- Amélioration par rapport aux modèles traditionnels: mieux vaut un système imparfait que non-démocratique !
- Situation et système provisoire avant des réformes plus profondes

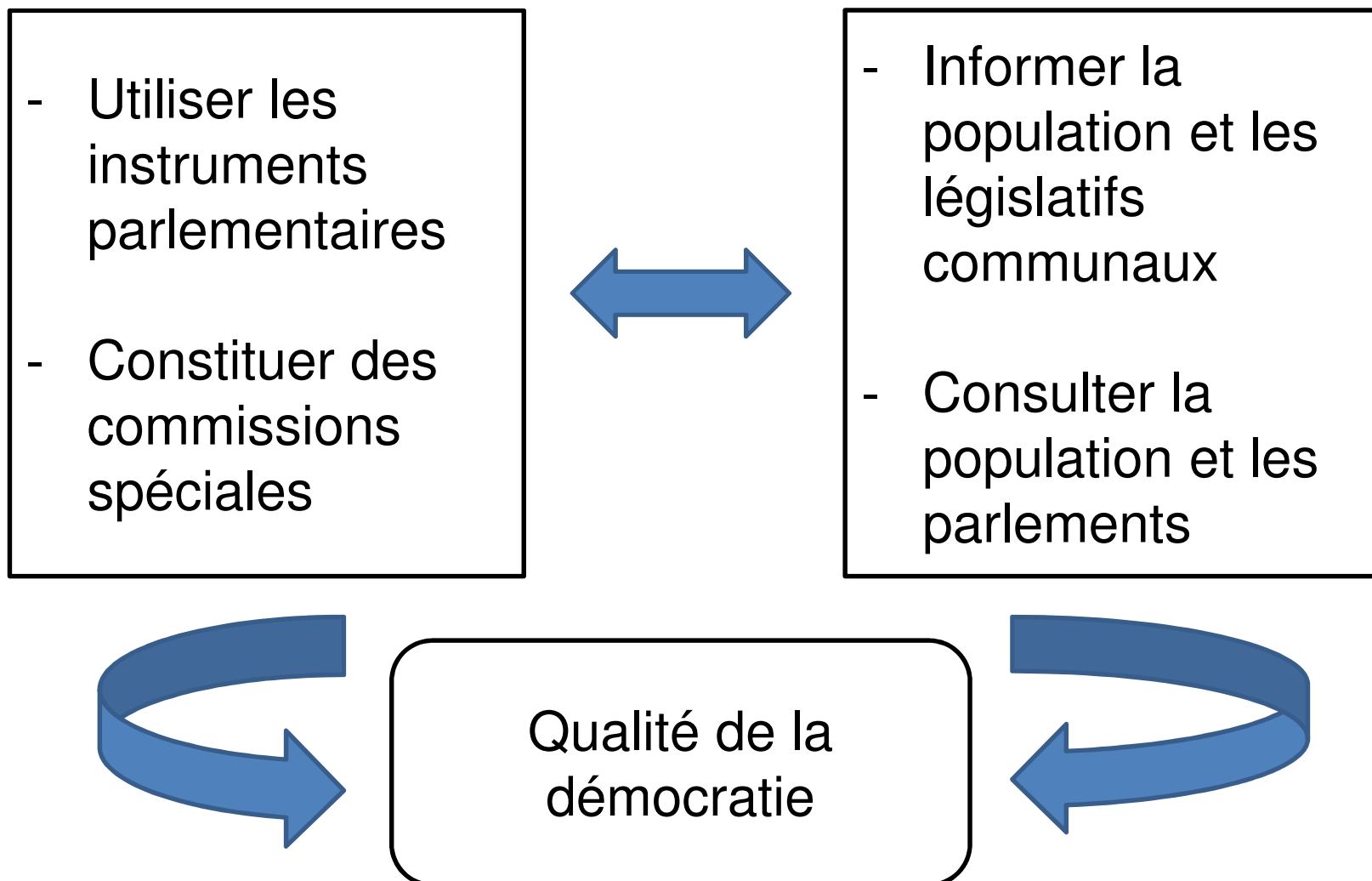
V. AMÉLIORATIONS ET RECOMMANDATIONS

- 1) Limiter les votations à la double majorité ?
 - Limitation temporelle ?
 - Limitation matérielle ?
 - Majorité qualifiée au conseil?

- 2) Eviter qu'une commune ne soit représentée que par un délégué (surtout petites agglomérations ou régions) et/ou permettre le mandat contraignant ?

- 3) Créer des forums régionaux ou commissions consultative ?

V. AMÉLIORATIONS ET RECOMMANDATIONS



MERCI DE VOTRE ATTENTION !

Eloi Jeannerat, avocat
Assistant-doctorant
Chaire de droit constitutionnel
A.- L. Breguet 1
CH-2000 Neuchâtel
eloi.jeannerat@unine.ch
www.unine.ch